



Une initiative du SDIS de l'Ain et de la CCI de l'Ain

Développement d'une application de lecture du QR code sécurité bâtiment : signature de la convention de partenariat entre le SDIS de l'Ain, la CCI de l'Ain et QCS services

Jeudi 09 juillet 2020 – Bourg-en-Bresse

Vous allez assister à la signature de la convention de partenariat entre le SDIS de l'Ain, la CCI de l'Ain et QCS services pour le développement d'une application de lecture du QR code sécurité bâtiment.

Les 3 signataires sont Monsieur Guy BILLOUDET Président du conseil d'administration du SDIS de l'Ain, Monsieur Patrice FONTENAT Président de la CCI de l'Ain et Monsieur Patrick GANGNEUX Directeur Général délégué au commerce et au développement pour la société QCS services.

Messieurs BILLOUDET, FONTENAT et GANGNEUX seront disponibles à l'issue des signatures afin de répondre à la presse.

Depuis le 1er octobre 2019, la CCI de l'Ain propose, avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Ain, un accompagnement innovant des entreprises à travers l'action **Culture Sécurité** pour laquelle l'accent est mis sur la sécurité, au service de la performance de l'entreprise.

Par voie de convention, signée entre le SDIS de l'Ain et la CCI de l'Ain, pour la période 2019/2022, les compétences d'un Officier de Sapeurs-pompiers Professionnels sont mises à disposition de la Chambre. Un large panel d'actions de la sensibilisation à l'accompagnement de projet sont proposées.⁽¹⁾

Le 15 janvier dernier, nous avons assisté à la première utilisation d'un **QR code sécurité bâtiment** destiné aux sapeurs-pompiers lors d'un exercice incendie organisé au centre des entrepreneurs (bâtiment de la CCI de l'Ain, à Bourg-en-Bresse) en la présence de Monsieur Etienne de la FOUCHARDIERE, Directeur de cabinet du Préfet de l'Ain, de Monsieur Patrice FONTENAT, Président de la CCI de l'Ain, Monsieur Guy BILLOUDET, Président du conseil d'administration du SDIS de l'Ain et un parterre de plus de 170 invités.

Cette première nationale a été possible grâce aux travaux communs entre le SDIS de l'Ain et la CCI de l'Ain dans le cadre du Groupe de Travail Sécurité Bâtimentaire qui a réuni autour de la table, pendant 2 années, des architectes, des entrepreneurs, des assureurs, des contrôleurs techniques et des bailleurs sociaux.

L'utilité du QR code a été démontré lors de cet exercice en premier lieu pour les entreprises et les sapeurs-pompiers. La lecture du QR code en intervention va permettre aux sapeurs-pompiers d'une part, par une meilleure connaissance des lieux, de pouvoir assurer le sauvetage des personnes et d'être plus efficient et ainsi de sauvegarder les bâtiments et l'outil de travail, et d'autre part, par la connaissance des risques, d'intervenir avec une sécurité accrue.

Lors de son discours, Monsieur Etienne de la FOUCHARDIERE, avait *"souhaité que cette solution soit étendue aux établissements recevant du public et aux bâtiments d'habitation collectif"*, il avait poursuivi en disant *"j'invite les acteurs publics et privés à s'emparer de cette innovation pour la développer, l'industrialiser et faire en sorte qu'elle devienne une évidence tant pour les constructions à venir que les établissements anciens"*.

Aujourd'hui, cet appel est concrétisé par la signature de cette convention de partenariat entre le SDIS de l'Ain, la CCI de l'Ain et la société QCS services pour le développement de l'application de lecture du QR code sécurité bâtiment.

Vrai partenariat, cette convention est sans contrepartie financière pour les 3 signataires. Elle permettra au SDIS de l'Ain et la CCI de l'Ain de mettre à disposition gratuitement cette application à tous : entreprises, bailleurs sociaux, commerçants et autres structures de notre département de l'Ain, qui souhaiteront apposer le QR code sur leur bâtiment.

La première nationale a été très largement reprise par la presse locale et nationale comme le Moniteur et Sapeurs-pompiers magazine. Cette première a été vue sur les réseaux sociaux et relayée plusieurs milliers de fois. Nombreux sont ceux qui nous ont déjà contactés pour nous faire connaître leur intérêt concernant l'application, comme les SDIS 77, 44 et 71, l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers, le Service Incendie et Secours de Genève, des collectivités territoriales et des exploitants.

Le prochain objectif est la présentation de cette application au 127^{ème} CNSPF qui est organisé à Marseille du 14 au 17 octobre prochain. Ce sera une magnifique vitrine pour le SDIS de l'Ain, la CCI de l'Ain et QCS services pour promouvoir cette innovation auprès de tous les sapeurs-pompiers de France réunissant 50 000 visiteurs, plus de 400 exposants et de nombreuses délégation étrangères, sans compter le relai médiatique.

contacts :

securite@ain.cci.fr

Tel 04.74.32.13.00

Commandant Martial FOISSOTTE, Chargé de Mission Culture Sécurité à la CCI de l'Ain



Une initiative du SDIS de l'Ain et de la CCI de l'Ain

(1) : **Culture Sécurité** : Par voie de convention, signée entre le SDIS de l'Ain et la CCI de l'Ain, pour la période 2019/2022, les compétences d'un Officier de Sapeurs-pompiers Professionnels sont mises à disposition de la Chambre. Un large panel d'actions, de la sensibilisation à l'accompagnement de projet sont ou seront prochainement proposées.

- L'autodiagnostic, une solution digitale : 5 minutes pour permettre au dirigeant de mesurer son degré d'engagement et d'évaluer les pratiques de culture sécurité dans l'entreprise.
- Le diagnostic, afin de réaliser un état des lieux sur site sur la base d'un descriptif de l'organisation de la sécurité, au-delà du strict cadre réglementaire et ainsi identifier des axes de progression.
- les ateliers collectifs de sensibilisation et de partage afin de construire avec les chefs d'entreprises des outils pour faire progresser la sécurité de leur entreprise.
- et le QR code Sécurité Bâtiment.